



PLAINE COMMUNE : ENSEMBLE POUR UNE MOBILITÉ SOLIDAIRE ET CONNECTÉE !

DOSSIER DE PRESSE

ÉDITO

PLAINE COMMUNE : ENSEMBLE POUR UNE MOBILITÉ SOLIDAIRE ET CONNECTÉE !

Cette année, la semaine européenne pour la mobilité mettra à l'honneur le thème « En sécurité et en bonne santé avec les mobilités durables », un hommage aux épreuves subies partout en Europe et dans le monde.

Nous le savons, notre territoire a été le plus durement touché par cette crise. Ces derniers mois nous ont aussi montré notre grande capacité de résilience, individuelle et collective. Nous avons réussi ensemble à inventer de nouveaux usages et renforcer des modes de déplacements plus propres et plus sûrs. Car nous sommes aussi un territoire créatif et innovant.

La dernière des innovations pour garer son vélo sera mise en place cette semaine à Saint-Ouen-sur-Seine : Sharelock, c'est à terme 300 cadenas sécurisés et connectés disposés dans des points centraux de la ville.

Cette mobilité, nous la souhaitons variée et plus protectrice de notre environnement et de notre santé.

Nous poursuivons nos efforts avec une meilleure offre de transports publics, d'espaces dédiés aux piétons et de pistes cyclables mieux préservées et sécurisées pour les usager.e.s.

L'enjeu majeur pour nous est non seulement de préserver la santé des habitants en luttant contre les pollutions, qu'elles soient atmosphérique, sonore et visuelle, mais aussi de reconquérir ces espaces publics qui sont aujourd'hui dévolus à la voiture, afin de replacer l'humain au centre.

Un autre enjeu crucial pour notre territoire est la résorption des fractures urbaines, qu'elles soient routières, ferroviaires ou fluviales afin de recréer du lien entre nos quartiers en donnant la part belle aux mobilités actives. C'est l'objectif du franchissement urbain Pleyel, mais aussi du pont « zéro voiture » qui reliera les deux parties du futur Village des athlètes, entre Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis. Dans deux ans, piétons, vélos, trottinettes et bus pourront y circuler.

Désenclaver les villes n'est plus un choix, c'est une nécessité. L'accès à une offre de transports de qualité garantit un accès vers l'emploi et les services que l'on est en droit d'attendre lorsque l'on vit au cœur d'une métropole européenne. Une offre de transports à la hauteur de notre ambition pour le territoire, équilibré et apaisé, c'est aussi un levier contre les inégalités territoriales encore trop importantes au sein de la première région de France. C'est la raison pour laquelle nous continuerons à nous mobiliser pour faire avancer ces projets qui, bien plus que de simples modes de transports, permettent d'améliorer concrètement la qualité de la vie de nos habitant.e.s tout en contribuant au développement de nos territoires.

Alors que débute la semaine européenne des mobilités, je souhaitais partager avec vous les engagements, réalisations en cours et à venir et les événements à Plaine Commune en faveur du développement de toutes les mobilités qui répondent à la fois aux enjeux de transition écologique mais aussi de santé publique.

Mathieu Hanotin

Président de Plaine Commune

Maire de Saint-Denis

PLAINE COMMUNE ENGAGÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DURABLES, VÉRITABLE ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

UN MAILLAGE DE TRANSPORT AMBITIEUX POUR ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DU TERRITOIRE

Les transports en commun sont devenus des outils essentiels d'aménagement des villes de plus en plus denses, minées par la pollution de l'air et par les risques sanitaires qui en découlent.

Avec la mise en service du prolongement de la ligne 14, en décembre dernier, ce sont désormais 2 nouvelles stations qui offrent aux habitants et aux salariés de Saint-Ouen-sur-Seine un accès direct et rapide à la gare Saint-Lazare.

Renforçant ainsi encore un peu plus la desserte du sud du territoire de Plaine Commune. La perspective du Grand Paris Express placera Saint-Denis au centre du plus grand pôle de transports en Europe.

À l'horizon des Jeux 2024, cette ligne desservira, en une poignée de minutes, Saint-Denis-Pleyel, la plus grande et la plus interconnectée des gares du Grand Paris Express (ligne 14,15,16 et 17 en interconnexion avec le RER D et la ligne 13). L'ensemble des gares du Grand Paris Express verront transiter plus d'1,5 million de voyageurs chaque jour, l'équivalent d'un tiers des actifs d'Île-de-France.

Cette offre de transports permet à 84 % des 168 000 salariés du pôle d'emploi de Plaine Commune d'en bénéficier.



© Christophe Fillieule

PROJETS DE TRANSPORTS À PLAINE COMMUNE À L'HORIZON 2030 :

- 3** nouvelles lignes de métro (M15, M16 et M17 du Grand Paris Express)
- 2** prolongements de ligne de métro (M12, M14)
- 1** prolongement de tram (T8 Sud)
- 1** TCSP pour le nord du territoire (reliant Stains à Saint-Denis Université)

ENTRÉE DE PLAINE COMMUNE DANS LA ZFE : DES CONSEILLERS MOBILITÉS À DISPOSITION POUR ACCOMPAGNER LES HABITANTS ET ENTREPRISES

L'urgence écologique qui frappe particulièrement notre territoire et nos habitant.e.s a conduit les élu.e.s du conseil territorial de Plaine Commune à voter l'entrée du territoire dans la Zone à faibles émissions (ZFE) métropolitaine.

Conscient toutefois des impacts d'une telle mesure, notamment sur les ménages les plus modestes, Plaine Commune a réalisé en 2020 une enquête sur les mesures d'accompagnement à mettre en place pour aider ces derniers à s'adapter à la ZFE métropolitaine : plus de 1000 questionnaires auprès d'automobilistes propriétaires de vieux véhicules (non classés, Crit'air 5 et Crit'air 4), une vingtaine d'entretiens ciblés, des ateliers habitants pour définir les actions les plus urgentes à mettre en place.

En réponse aux besoins d'information et d'accompagnement relevés par l'enquête, Plaine Commune a ouvert, dès cette année, un tout nouveau service de conseillers en mobilité ZFE, une 1^{ère} en Île-de-France ! Tout habitant, professionnel du territoire peut être conseillé et accompagné pour trouver des solutions de mobilité moins polluantes et bénéficier d'aides financières. Ce service est lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME, tout comme la démarche initiée par Plaine Commune de développement d'un service d'autopartage et autres mobilités partagées pour l'ensemble du territoire. Des démarches au service d'une politique de mobilité inclusive et favorable à la santé de tous.

L'INSERM estime qu'au moins 4 millions de Français souffrent de maladies respiratoires.

À Plaine Commune, près de 60 000 habitants vivent au-dessus de la valeur limite de dioxyde d'azote. Le développement des transports contribue à apporter une réponse à ces problèmes. Dans son prochain Plan local de mobilité, Plaine Commune place le développement des transports comme l'une des conditions à la mise en place d'une Zone à faibles émissions (ZFE) sur le territoire.

Déploiement des bornes de recharge des véhicules électriques sur la voirie publique à partir de cet automne dans plusieurs villes du territoire : étape importante dans la perspective de la mise en place de la Zone à faibles émissions (ZFE)

NOUVEAU PLAN LOCAL DE MOBILITÉS, NOUVEAU PLAN VÉLO, NOUVEAU PLAN MARCHÉ : PLAINE COMMUNE S'ADAPTE POUR MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ET LES BESOINS

Afin de mieux répondre aux attentes des habitant.e.s et usager.è.s du territoire, qu'ils soient cyclistes ou piétons, et de faire face à l'urgence climatique, Plaine Commune a lancé la révision de son Plan local de mobilités (PLM) pour une mise en œuvre en 2022.

Ce plan définit la stratégie du Territoire en matière de mobilité, c'est-à-dire les objectifs à atteindre et les projets à mettre en œuvre à l'horizon 2028 pour améliorer les déplacements. L'ensemble des modes de déplacement du quotidien est concerné, en particulier la marche et le vélo. Le plan intègre également un volet sur les déplacements des biens (colis, livraisons des commerces, etc...) issu de l'étude Logiplaine, lancée au printemps dernier.

La phase « diagnostic » du PLM est désormais terminée ; elle a été l'occasion de mettre à jour les données sur les pratiques des usagers.

Les dernières connues remontaient à 2010 ou 2014 et pointaient des particularités fortes : 43 % (contre 29 % en Île-de-France) des foyers n'avaient pas de voiture, 46 % (36 % au niveau de la région) des ménages avaient un abonnement aux transports en commun et 68 % des déplacements internes se faisaient à pied. Pourtant, le trafic routier contribue largement à la pollution atmosphérique de Plaine commune. La phase « diagnostic » du PLM a également été marquée par l'organisation de six balades participatives à pieds et à vélo qui se sont déroulées en juin dernier. Les grands axes de la future stratégie de mobilité peuvent désormais être définis. Dans ce cadre, les habitants et usagers du territoire seront amenés à s'exprimer à nouveau en fin d'année.

Dans la poursuite du PLM, Plaine Commune va engager en 2022 la révision de son Plan Vélo territorial.

Un travail a été engagé au premier semestre 2021 avec les villes, les associations cyclistes et le département afin de définir les priorités d'aménagement et les investissements nécessaires pour accélérer la mise en œuvre de notre réseau cyclable. Le futur Plan Vélo sera notamment l'occasion d'identifier les leviers les plus pertinents à mettre en œuvre pour favoriser l'augmentation de la pratique cyclable sur le territoire, de définir les moyens associés, les priorités et le phasage de ces différentes mesures.



© Raphaël Fournier

Plan Marche : outil qui vise à améliorer les conditions de déplacements à pied, et à contribuer au report de l'utilisation de la voiture vers des modes plus respectueux de l'environnement et de la santé. C'est aussi un outil d'amélioration de la qualité de l'air.

L'INNOVATION AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS ACTIVES ET DURABLES

EXPÉRIMENTATION SUR LE LISSAGE DES HORAIRES DE TRAVAIL

Une organisation du travail mieux adaptée aux besoins de chacun et plus respectueuse de l'environnement et du bien-être de tous

Plaine Commune est partenaire d'une expérimentation lancée par la Région et l'ensemble des opérateurs de transport engageant les entreprises volontaires à mettre en œuvre un panel de solutions pour désaturer les transports en heures de pointe.

L'objectif : réduire de 5 à 10% la part de leurs employés arrivant sur les heures de pointe du matin et du soir. Lancée en septembre 2020 et d'une durée d'un an, reconductible 2 fois, un bilan de cette première année doit être fait prochainement.

Le temps passé dans les transports pour les habitants d'Île-de-France est plus de 2h par jour en voiture en raison du trafic routier et de la saturation des réseaux de transports aux heures de pointe. Pour remédier à cette situation, chacun doit prendre sa part afin de changer les habitudes de déplacement et de prolonger les bonnes pratiques des derniers mois, comme le télétravail, le lissage des horaires de travail et le développement d'espace de coworking de proximité.

UNE INNOVATION SOCIALE

Une opportunité d'améliorer la qualité de vie des habitants et d'enclencher une réflexion sur les conditions de travail et les modalités de déplacement avec les entreprises et les salariés en partenariat avec la Région Île-de-France.

Cette expérimentation concerne

9 villes (Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Ouen-sur-Seine, Stains et Villetaneuse), soit **435.000 habitants**.

2 bassins d'emplois sont visés en priorité ce qui représente environ **190 000 salariés** chaque jour : La Plaine – Stade de France et Saint-Denis – Pleyel.



SAINT-OUEN-SUR-SEINE : UN NOUVEAU SYSTÈME FIABLE POUR GARER SON VÉLO

Le 16 septembre sera lancé à Saint-Ouen-sur-Seine un nouveau dispositif de stationnement sécurisé pour les vélos : les cadenas connectés Sharelock. Ce dispositif, en expérimentation sur le territoire, vient compléter l'offre de services mise en place par Plaine Commune pour inciter à la pratique du vélo.

300, c'est le nombre de cadenas partagés qui seront déployés à terme dans la ville de Saint-Ouen-sur-Seine. Le principe de ce nouveau mode de stationnement sécurisé à l'usage des cyclistes est simple : des cadenas connectés sont disposés sur des potelets dans les endroits clés de la ville. Pour s'y accrocher, il suffit pour les abonnés (abonnement payant) de les ouvrir via une application smartphone. Il est même possible de repérer au préalable où se trouve le cadenas disponible le plus proche et le pré-réserver. En cas de vandalisme, l'utilisateur reçoit une notification et peut ainsi réagir en conséquence. En cas de vol, une assurance intégrée dédommage l'utilisateur (somme forfaitaire).

Une offre de stationnement sécurisée qui vient s'ajouter aux 4 100 places de stationnement vélo proposé sur le territoire de Plaine Commune sous la forme d'arceaux vélos et de sept consignes vélos fermées.

Dans les prochains mois, cette offre de stationnement se diversifiera à nouveau avec le lancement d'une autre expérimentation, à Pierrefitte-sur-Seine cette fois, où trois box vélos seront installées.

Plus d'infos sur le système Sharelock :

<https://www.sharelock.co/>

Plus d'informations sur les différents services offerts aux cyclistes par Plaine Commune :

<https://plainecommune.fr/services/mobilite/a-velo/>

300 cadenas partagés dans la ville de Saint-Ouen-sur-Seine

4 100 places de stationnement vélo sur le territoire de Plaine Commune

7 consignes vélos fermées



FOCUS

LA TRAME ACTIVE, LUDIQUE ET SPORTIVE TERRITORIALE

Réalisée de décembre 2019 à mars 2021 par l'Institut Régional de Développement du Sport (IRDS - Institut Paris Région) sous la direction de la Délégation à la stratégie territoriale et de la Mission JOP 2024 de Plaine Commune, la trame active, ludique et sportive territoriale vise à promouvoir la pratique physique et sportive dans l'espace public, qu'il s'agisse de pratique organisée ou de pratique libre, avec une attention particulière portée vers les publics éloignés de l'activité physique.

Ce projet prend place dans un contexte d'effervescence autour des enjeux d'activité physique et sportive du fait de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Elle traduit la volonté de Plaine Commune d'inscrire les futurs Jeux 2024 comme un héritage en termes de pratiques sportives pour l'ensemble des habitants et des villes du territoire.

Le territoire est traversé par de nombreuses infrastructures lourdes qui sont autant de coupures urbaines pour les cheminements (piétons et cyclables notamment) que de sources de pollutions sonores et atmosphériques. Ainsi, les espaces de nature de proximité, lieux privilégiés des activités physiques et sportives, sont d'autant plus essentiels dans le tissu urbain dense du territoire que les grands parcs et jardins sont perçus par les habitants comme éloignés et peu accessibles (à l'image du parc Georges Valbon cerclé par les autoroutes ou le parc départemental de L'Île-Saint-Denis cerclé par la Seine).



Ce schéma de la trame s'étend sur plus de 110 kilomètres et s'articule autour de trois axes majeurs qui forment sa colonne vertébrale et la structurent à l'échelle de Plaine Commune.

- ➔ **Les voies d'eaux et les berges, dans une double trame sur la Seine avec les deux bras du fleuve ;**
- ➔ **L'axe héritage des Jeux de 2024** du Village des athlètes jusqu'au Village des médias, en passant par le cœur des Jeux (Stade et Centre aquatique olympique) et le parc Georges-Valbon ;
- ➔ **et enfin l'axe Nord-Sud**, allant, par la rue Montmartre, vers la basilique de Saint-Denis et jusqu'à la Butte Pinson.

Dix axes complémentaires irriguent l'ensemble du territoire à partir des axes majeurs. Ils se divisent en deux groupes : au Sud du decumanus (axe routier est-ouest au cœur de la ville), dans la partie dense du territoire, au contact des grands projets urbains (les entrées dans Paris, les grandes opérations d'aménagements, les gares...) ; au Nord du decumanus, en secteur plus ouvert, au contact de la Trame verte et bleue, de chemins de randonnées existants, de cités-jardins, de parcs et de projets à enjeux écologiques (agriculture urbaine notamment).

UN PROJET DE TRAME AUX DIMENSIONS MULTIPLES

Ce schéma de la trame active, ludique et sportive a été mis en œuvre par Plaine Commune. Construit à partir du croisement entre les projets urbains, tels que les opérations d'aménagement et de renouvellement, franchissements ou réhabilitations d'espaces publics.

UNE VISION D'AVENIR QUI STRUCTURE LE TERRITOIRE

Le Plan Vélo et du Plan Marche feront partie de cette trame remettant ainsi l'activité sportive au cœur des villes et offrant un espace protégé au mode de déplacement alternatifs à la voiture.



AGENDA

LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS À PLAINE COMMUNE

**JEUDI 16 SEPTEMBRE,
À 20H
LA FRANCE À VÉLO**



De Caroline Breton et Jean-Pierre Duvali

2016, France, 1h24

Découverte du patrimoine naturel et culturel de la France... à vélo ! Les témoignages de cyclistes soulignent les bienfaits du vélo pour la santé, l'environnement, la convivialité mais aussi la nécessité d'accroître le nombre de pistes cyclables sur le territoire. Projection suivie d'un échange sur les mobilités douces. En partenariat avec le collectif Climat, Les Vélos de la Brèche, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré de la Seine-Saint-Denis, et le club cycliste St-Michel-Auber 93, dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité.

Tarif unique : 4€

Cinéma Le Studio

2 rue Edouard Poisson / Aubervilliers

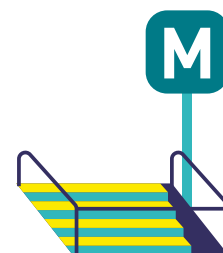
**DU 16 AU 21 SEPTEMBRE
ANIMATIONS MOBILITÉS
POUR LES SALARIÉS**



Parcours vélo, atelier de remise en selle, auto réparation, séminaire, échanges sur votre pratique du vélo, initiation à la trottinette électrique, sensibilisation et prévention.

Organisé par Plaine Commune promotion, la Maison du vélo, Solicycle et Two route dans le cadre des animations entreprises.

**SAMEDI 18 SEPTEMBRE,
DE 10H À 19H
PORTES OUVERTES DE
LA FABRIQUE DU MÉTRO**



La Fabrique du métro est un lieu atypique qui raconte la réalisation du nouveau métro, en donnant une vision globale de ce projet et de ses enjeux. Étapes de construction du métro, caractéristiques des nouvelles rames, design des objets... Le Grand Paris Express n'aura plus de secret pour vous !

Au programme de la journée : embarquement à bord d'une rame du nouveau métro, projections vidéos, maquettes, conférence, balade urbaine, aire de jeu de construction KAPLA®, ateliers scientifiques... attendent les visiteurs pour vivre une expérience hors du commun.

Plus d'infos sur societedugrandparis.fr/gpe/agenda

Entrée libre et gratuite

Masque et pass sanitaire obligatoires

La Fabrique du métro

50 rue Ardoin / Saint-Ouen-sur-Seine

**SAMEDI 18 SEPTEMBRE,
DE 11H À 13 H
RÉPAREZ VOTRE VÉLO !**



À l'occasion des Journées du patrimoine, les vélos de la Brèche ouvrent leur atelier pour un atelier d'autoréparation.

Adhérez à l'association pour 5 € et venez réparer votre vélo tout au long de l'année. Vous ne savez pas comment faire ?

Les bénévoles vous apprennent les gestes essentiels pour faire de vous un cycliste averti !

Plus d'infos sur <https://lesvelosdelabreche.fr>

Les Vélos de la Brèche

164 rue Henri Barbusse / Aubervilliers

AGENDA

LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS À PLAINE COMMUNE

SAMEDI 18 SEPTEMBRE, À 10H COURSE « LA VILLETANEUSIENNE »



Un parcours de 5 kilomètres dans la ville.

Place de l'Hôtel de Ville
Villetaneuse

SAMEDI 18 SEPTEMBRE, À PARTIR DE 14H LE VÉLO À L'HONNEUR À LA FÊTE DE QUARTIER VALLÈS



Stands d'information :

> les futurs projets d'aménagements cyclables sur le territoire de Plaine Commune

> les parcours vélo tourisme par l'Office du Tourisme

Atelier réparation vélo par Bicyclo, la maison du vélo

DE 14H À 15H30

Initiation au vélo pour enfants et adultes par le Club cycliste St-Michel-Auber 93 et la Direction des sports d'Aubervilliers

16H

Parcours vélo-patrimoine en partenariat avec le service des archives municipales Au cours d'un parcours à vélo de 4 km (1h30), prenez le temps de découvrir les lieux emblématiques et des anecdotes sur ces quartiers.

Inscription recommandée :

archives@mairie-aubervilliers.fr

01 48 39 51 91

Possibilité d'emprunter un vélo sur réservation.

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE, DE 10H À 13H PARCOURS VÉLO-PATRIMOINE SUR LES CITÉS-JARDINS



Au départ d'Epinaux-sur-Seine, parcourez les ruelles de la cité-jardin Blumenthal, exemple de logement patronal créé par un négociant soucieux du bien-être de ses employés. à Villetaneuse, autre exemple de cité ouvrière puis passage au cimetière paysager des Joncherolles. Quelques charmants pavillons à l'ombre de cités plus contemporaines, et vous voici dans la cité-jardin de Stains, « la ville à la campagne » symbole du logement social de l'entre-deux-guerres. Construite dans le parc de l'ancien château de Stains, elle est composée d'immeubles collectifs et de pavillons individuels.

Lieu de rendez-vous : envoyé après inscription

Inscription obligatoire :

<https://boutique.tourisme-plainecommune-paris.com>

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE, DE 10H30 À 12H30 PARCOURS VÉLO-PATRIMOINE



Entre le périphérique parisien, les voies de chemin de fer et la Seine, découvrez la diversité du patrimoine audonien.

Une balade à vélo du marché aux Puces où se retrouvent plus de 2500 antiquaires et brocanteurs au stade Bauer en pleine reconstruction. La balade se poursuit avec le cimetière parisien de Saint-Ouen-sur-Seine, où se cachent quelques tombes de personnalités et les abeilles des ruchers audoniens, une gare, un pavillon construit pour l'exposition universelle de 1900 et des petites rues bordées de maisons ouvrières, jusqu'au quartier des Docks et son grand parc, construits sur d'anciens terrains industriels.

Lieu de rendez-vous : envoyé après inscription

Inscription obligatoire :

<https://boutique.tourisme-plainecommune-paris.com>